

Compte rendu conseil municipal du 31/03/2023

Délibérations :

Budgets : Tous les budgets ont été votés à l'unanimité

- Approbation des comptes de gestion 2022
- Approbation des comptes administratifs 2022
- Affectation des résultats 2023

Budget	CDGet CA 2022						Résultat 2021	
	Investissement			Fonctionnement			Investissement	Fonctionnement
	Recettes	Dépenses	Résultat	Recettes	Dépenses	Résultat		
Commune	203 030.12	127 599.69	75 430.43	617 187.69	552 761.98	64 425.71	-33 193.25	98 130.48
EA	36 231.29	47 652.11	-11 420.82	108 874.16	112 073.53	-3 199.37	197 971.00	33 287.20
Chaufferie	20 661.00	18 700.57	1 960.43	38 435.40	36 130.57	2 304.83	7 277.81	-3 577.49
Jamet			0.00			0.00	-76 454.69	-3 772.33
Glandier		18 497.74	-18 497.74	16 250.00	3 286.14	12 963.86	-129 539.88	-43 296.91
	Cloture 2022		AFFECTATION DE RESULTAT BP 2023					
	Investissement	Fonctionnement	1068	OO1	OO2			
Budget				Investissement	Fonctionnement			
Commune	42 237.18	162 556.19	82 000.00	42 237.18	80 556.19			
EA	186 550.18	30 087.83		186 550.18	30 087.83			
Chaufferie	9 238.24	-1 272.66		9 238.24	-1 272.66			
Jamet	-76 454.69	-3 772.33		-76 454.69	-3 772.33			
Glandier	-148 037.62	-30 333.05		-148 037.62	-30 333.05			

- Taux d'imposition 2023 : Malgré un excédent de fonctionnement réduit un peu plus chaque année, dû aux diverses augmentations dans tous les domaines, le conseil municipal a décidé une nouvelle fois de ne pas augmenter les taux d'importions (imposition non augmentée depuis 1989). Attention Monsieur le maire précise que les plafonds des bases ont augmenté de + 7 % ce qui entrainera obligatoirement une augmentation des taxes en 2023, la commune n'aura pas contribué à cette hausse.

Taxes	Taux 2022	Bases 2022	Bases Prévisionnelles 2023	Vote taux 2023	Produits 2023
Taxe Foncière (bâti)	37.07	498 059	537 200	37.07	199 140
Taxe Foncière (non bâti)	32.45	41 405	44 200	32.45	14 343
Taxe Habitation	6.72	184 466	197 563	6.72	13 276

- Vote budgets primitifs 2023 : il est rappelé que les budgets primitifs doivent être votés à l'équilibre entre les dépenses et les recettes.

Travaux d'investissement prévus au BP 2023 :

Budget communal : travaux de la salle des fêtes, modification de l'éclairage public par de l'éclairage en Led, achat d'un petit tracteur tondeuse, honoraires architecte + travaux cabinet dentaire (clos et couvert).

Budget eau et assainissement : fin des travaux en cours gestion du patrimoine de l'eau, le schéma directeur et la sectorisation.

Budget principal - M57	Dépenses	Recettes
- Investissement	570 544.42	570 544.42
- Fonctionnement	650 890.26	650 890.26
Budget Eau et assainissement - M49	Dépenses	Recettes
- Investissement	351 305.67	351 305.67
- Fonctionnement	135 832.83	135 832.83
Budget Lotissement Chemin de la Ligne - M 57	Dépenses	Recettes
- Investissement	338 310.27	338 310.27
- Fonctionnement	427 389.00	427 389.00
Budget Lotissement Jamet - M57	Dépenses	Recettes
- Investissement	78 454.69	78 454.69
- Fonctionnement	87 330.00	87 330.00
Budget Chaufferie - M4	Dépenses	Recettes
- Investissement	29 899.24	29 899.24
- Fonctionnement	39 144.52	39 144.52

Questions diverses :

Wifi territorial : il est proposé à la commune de mettre en place un wifi territorial (point d'accès à internet gratuit). L'emplacement n'est pas encore déterminé.

Panneaux des commerçants : ils sont en cours d'élaboration

Aire de camping-car : cette aire est de plus en plus fréquentée, la moyenne des notes laissée par les camping-caristes est de 4/5. Il est demandé de prévoir de planter quelques arbres afin d'ombrager le site.

Pêche : ouverture de la pêche depuis le 08 avril, il a été remis dans l'étang 80 Kg de carpes et 50 kg de gardons. Les cartes de pêches sont vendues au bar des etangs.

Cabinet dentaire : ce projet est toujours d'actualité, les futurs dentistes proposent de prendre en charge tous les travaux moyennant un loyer gratuit. Le nombre de loyer gratuit sera définis selon le cout de l'investissement à la charge des dentistes. Un bail sera rédigé et signé chez Maître Bancaud. La commune prendrait à sa charge uniquement le clos et le couvert (modification des ouvertures et la mise en place d'un escalier extérieur pour accéder à l'étage). Le conseil municipal émet un avis favorable à cette demande.

Sécurisation du village : la commune a repris contact avec la ATD41 afin d'obtenir un nouveau rendez-vous et commencer à élaborer un projet de sécurisation du village et obtenir un chiffrage des travaux.

Stationnement : il est notifié que la peinture jaune a été commandée pour refaire les lignes d'interdiction de stationner le long de certaines voiries communales. Les travaux seront réalisés au plus tard en juin.

PLUI : L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est toujours en cours, des propositions ont été réalisées supprimant des surfaces actuellement disponibles en zone constructible. Monsieur le Maire précise que malgré ses remarques notifiées auprès du bureau d'étude (mandaté par la com com), celui-ci n'en n'a pas tenu compte. Notamment en ce qui concerne certaines nouvelles constructions qui ne sont pas sur ce plan, ou des zones retirée de la ZU alors que des maisons sont belles et bien existantes. Il a été demandé de revoir ce plan et de faire une mise à jour réelle avant de proposer l'extension ou la diminution de la ZU. Pour tous renseignements sur ce dossier veuillez vous adresser à Monsieur le Maire.

